PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2026

Date : Samedi le 5 septembre 2026 **Heure :** 14 h
Endroit : Parc Jean-Claude Blais (entre le 665 et le 685 chemin du Lac-des-Cornes)

1. Présentation des membres du conseil d'administration
 - Martin Gascon, président
 - Pierre Valiquette, vice-président
 - Richard Filion, trésorier
 - Annie Desjardins, secrétaire
 - Mario Desjardins, directeur
 - Marie-Pier Filion, directrice
 - Nicole Morel, directrice
 - Jean-Pierre Robert, directeur
 - Marc Zgoralski, directeur

2. Ouverture de l'assemblée et adoption de l'ordre du jour
 - Martin propose un changement dans l'ordre des points à l'ordre du jour (mot du maire avant le varia).
 - Claude Monette propose l'adoption de l'ODJ et secondé par Francine Forget.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de 2025
 - Proposé par Annie Marchand et secondé par Claude Monette.

4. Mise à jour sur les principaux dossiers
 Avant de débuter la présentation des principaux dossiers, Martin remercie Pierre Valiquette pour son implication à la collecte des prix de présence.
 a) Ensemencement
 - L'ensemencement de 3500 dorées dans les 3 lacs a eu lieu en octobre 2025. La répartition est la suivante : 2110 dorés au lac Des Cornes, 1225 dorés au lac Pérodeau, 175 dorés au lac Vaillant.
 - Le montant accordé à l'ensemencement provient des montants donnés spécifiquement à l'ensemencement par les membres lors de la cotisation annuelle et un certain pourcentage des cotisations des membres.
 - Pour l'année 2026, l'association va investir en ensemencement un montant de 10500$, soit 4000 dorés dans les 3 lacs.
 - La redistribution de la quantité de doré dans les 3 lacs se fait en fonction du pourcentage des cotisations données par les propriétaires des 3 lacs.
 - Cette année, l'association a reçu une commandite de 500$ de l'entreprise « Étiquettes corsair ».

b) Encombrants
- On constate, suite à la sensibilisation faite auprès des membres, que les gens respectent de plus en plus les dates pour mettre leurs déchets au chemin.

c) Coupe de bois
- Marc mentionne que la vente du terrain pour la coupe de bois a été acceptée. Cependant le chemin emprunté semble ne pas être celui proposé par l'association et la municipalité. Une lettre a été envoyée au ministère et aux députés afin de les sensibiliser sur la situation. On a seulement reçu des accusés de réception.
- Le maire prend la parole. La municipalité a donné l'accord à la coupe mais n'était pas au courant que c'était vendu. Le litige est sur le chemin emprunté par les camions pour la sortie des bois. On demande que ça soit de l'autre côté de la montagne (chemin Jodoin-Tom Dick) dans le but de protéger les villégiateurs. Des discussions ont déjà eu lieu avec le propriétaire de la pourvoirie Jodoin. La mise en marché a été faite avec cette proposition de chemin mais le BGA[1] veut le faire par son propre chemin. La municipalité a fait réaliser une étude de la structure des chemins et le chemin du lac Des Cornes n'a pas la structure suffisante pour le passage des camions de coupe de bois. Ils ont le rapport technique de l'ingénieur comme quoi l'infrastructure ne peut pas tenir le coût. De plus, le rapport de l'ingénieur mentionne que le chemin est trop étroit et que le passage de gros camions sur nos routes représente un danger pour les villégiateurs. Le dossier est actuellement entre les mains des avocats. Une lettre a été envoyée au BGA et au ministère. Le ministère ne répond pas. Si le BGA endommage le chemin, ça sera à sa charge. Si rien ne bouge, la municipalité fera une demande d'injonction pour retarder la coupe de bois. Pour l'instant, la municipalité est en attente d'une réponse. Le fait d'avoir le rapport technique de l'ingénieur va aider pour des travaux futurs.

d) Rapport sur la qualité de l'eau et de l'environnement
- Annie mentionne qu'on a été très actif au niveau de la qualité de l'eau cet été avec de nouvelles initiatives et la poursuite de dossiers.
- Nicole prend la parole pour parler du mandat donné à l'organisme COBALI par la municipalité pour réaliser une étude sur les bandes riveraines. L'étude consiste à dresser un portrait global des rives autour des lacs. Nicole a participé avec la biologiste à cette caractérisation au lac Des Cornes et Richard à celle au lac Pérodeau. La biologiste s'est occupée du lac Vaillant.
- En lien avec cette analyse, Annie mentionne qu'on est allé prendre des mesures du périphyton sur 17 sites au lac Des Cornes, 15 sites au lac Pérodeau et 11 sites au lac Vaillant. Il s'agit des mêmes sites que l'étude réalisée il y a une douzaine d'années. L'objectif est de comparer avec ce qui a été fait entre 2012 et 2014. L'analyse consiste à vérifier sur les roches l'épaisseur du périphyton, le pourcentage de couverture sur la roche et sa couleur. Une épaisseur de 4 à 5 mm peut devenir préoccupante. Mais de ce que l'on a observé sur les 3 lacs les mesures ne dépassent pas 3 mm et la moyenne tourne autour de 1 mm.

[1] BGA (bénéficiaire de garantie d'approvisionnement) est une entreprise qui détient une garantie lui permettant d'acheter annuellement un certain volume de bois provenant des forêts publiques.

- On poursuit l'analyse de la transparence de l'eau qui existe depuis 2003. Un remerciement à nos bénévoles au lac Pérodeau (Michel Desjardins), au lac Des Cornes (Marc Zgoralski) et un nouveau bénévole pour le lac Vaillant (Mario Champagne).
- Le ministère de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques, de la faune et des parcs a aussi effectué des prélèvements sur le lac Des Cornes. Le choix du lac Des Cornes a été fait de façon aléatoire et pour l'instant les données sont destinées à un usage interne du laboratoire du ministère.
- On fait un rappel qu'il est possible d'aller consulter les statistiques et les rapports de la qualité de l'Eau sur le site internet du laccpv.com sous la rubrique Ressources / Qualité de l'Eau. On en profite à nouveau pour remercier Jean Liboiron pour son implication dans le site Web.

e) 10 commandements du LACCPV
- Les 10 commandements du LACCPV est un rappel amical pour vivre en harmonie dans notre environnement.
- 2 affiches ont été installées sur le site de l'assemblée afin que les membres puissent les consulter.
- Ces 10 commandements sont une version améliorée et adaptée à la dernière version qui avait été publiée il y a plusieurs années.
- L'objectif avec cette liste de 10 commandements c'est qu'elle soit affichée dans les chalets pour la faire connaître ou en guise de rappel pour ceux qui l'avaient déjà reçue.
- On fait un appel à tous les membres pour avoir des idées sur comment distribuer cette liste.

5. Rapport du trésorier et adoption des états financiers
- Richard confirme qu'il y a 206 membres pour l'année 2026.
- Le dernier état financier est disponible à la fin du procès verbal. En résumé pour l'année 2025-2026 les revenus ont été de 12185$ et les dépenses de 14012$. Il y a donc un déficit de 1827$. Par contre l'année dernière il y avait un surplus.

RÉSULTATS 2025-2026 (1 MAI 2025 AU 30 AVRIL 2026)	
Revenus	
Cotisation des membres et visiteurs	4 120 $
Ensemencement	3 105 $
Subvention municipalité	3 300 $
Tournoi de pêche des jeunes	818 $
Autre revenu	142 $
Intérêt	330 $
Vente Arbuste	370 $
Total des revenus	12 185 $
Dépenses	
Cadeaux Tournoi de pêche & membre	961 $
AGA	615 $
Assurance responsabilité	191 $
Frais de fonctionnement	107 $
Communication (Bulletin Site-Web)	904 $
Ensemencement	10 000 $
Tests sur la qualité de l'eau de nos lacs	- $
Sécurité nautique	250 $
Frais de banque	80 $
Arbuste	904 $
Total des dépenses	14 012 $
Surplus d'opération	(1 827 $)

- Alain Dufresne propose l'adoption des états financiers et secondé par Jean Liboiron.

6. Remerciements à nos bénévoles
 - Pierre prend la parole pour remercier les bénévoles :
 - L'ensemble des membres du CA pour leur implication et la réalisation des tâches sous leur responsabilité.
 - Véronique Filion : inscription tournoi de pêche et cotisation des membres à l'AGA.
 - Jean-Pierre Robert (lac Pérodeau), Gérard Aubut et Éric Lanthier (lac Des Cornes) : installation et retrait des bouées.
 - Famille Desjardins : épluchette de blé d'inde.
 - Annie Marchand : achat et distribution des cadeaux pour le tournoi de pêche.
 - Paul Dauphinais : achat et distribution des arbustes.
 - Pierre remercie aussi l'ensemble des commanditaires (voir la liste à la fin du procès-verbal).

7. Mot du maire
 - Le maire, Normand St-Amour, remercie l'association. Il trouve que les communications sont très constructives avec les membres du CA.
 - Voici quelques sujets abordés par le maire :
 - Il mentionne que le montant de 10000$ octroyé par la municipalité afin de réaliser l'étude sur le bilan de santé de nos 3 lacs et la caractérisation de la bande est possible puisque nous sommes membres du RSVL (réseau de surveillance volontaire des lacs). La municipalité souhaite réaliser cette étude aux 10 à 15 ans.
 - Au niveau de la renaturalisation des frayères, la municipalité a été choisie dans la MRC pour la frayère du ruisseau du lac Rochon. Il y a seulement 3 projets dans la MRC d'Antoine-Labelle : frayère de la Macaza (éperlan), frayère du lac du Cerf (ouananiche) et frayère du lac Rochon (doré). La municipalité est en projet pilote avec la frayère du lac Rochon. L'objectif est de multiplier les demandes de subvention pour éventuellement renaturaliser d'autres frayères de la municipalité, comme celle du lac Vaillant. L'ensemencement des lacs c'est bon mais renaturaliser les frayères contribuent encore plus à maintenir la population de poissons dans nos lacs.
 - Des tests d'analyse d'eau avec rabais ont été offerts par la municipalité au printemps dernier (mai). Il y aura reprise des tests pour ceux dont les tests ont gelés au printemps dernier. Pour cet automne (vers la fin septembre), il est possible de faire des tests d'eau mais aucun rabais ne sera accordé. Les demandes doivent se faire par internet. S'il y a suffisamment de demandes, il est possible qu'un rabais de groupe soit applicable au printemps prochain.
 - Il y a 5 terrains de « pickleball » sur la patinoire extérieure près de l'hôtel de ville. Il y a 139 membres actifs. Les heures de groupe sont : mardi de 16 à 19 hrs, vendredi de 13 à 16 hrs, dimanche de 10 à 13 hrs. De la formation y est donnée ainsi que des prêts de raquette.
 - La démarche de la municipalité qui vise à faire reconnaître des aires protégées se poursuit. Le projet de Chute-Saint-Philippe a été accepté pour passer à la prochaine étape (sur les 50 projets de la MRC, seulement 3 ont été acceptés). Le projet a été qualifié d'irréprochable.

8. Varia/questions des membres
 - 10 commandements de l'association LACCPV : Une membre suggère qu'on devrait encadrer la feuille des 10 commandements et aller le porter en main propre aux propriétaires des locations de Airbnb. Martin mentionne qu'il a été discuté dans les rencontres du CA que la volonté était une distribution porte à porte. Et si possible dans certains cas peut-être en personne. Il mentionne que c'est la responsabilité de tout le monde de sensibiliser les gens et qu'on encourage les échanges dans le respect. En lien avec le pamphlet, un autre membre de l'association mentionne qu'on doit aussi le distribuer à des non-membres (tous les propriétaires). On mentionne que c'est l'objectif de la démarche.
 - Tests d'eau des sources à proximité des routes : Un membre demande s'il est possible de faire des tests d'eau des sources (ex : source du lac Des Cornes). Martin mentionne que les tests d'eau ont été abandonnés il y a quelques années afin que l'association ne se retrouve pas avec des poursuites. La municipalité offre la possibilité de faire des tests d'eau provenant des installations des propriétaires.
 - Test de radon : Un membre suggère que la municipalité achète des détecteurs de radon pour que les citoyens fassent des locations afin de mesurer le niveau de radon dans leur demeure. La municipalité a

déjà eu des testeurs mais ils ont été rebutés car la date d'expiration était atteinte. Le maire ne se souvient plus de la raison pourquoi ça n'a pas été acheté à nouveau mais il y avait une très bonne raison du directeur général pour ne pas procéder à d'autres acquisitions. Le sujet doit plutôt être traité au conseil de ville. Le maire mentionne toutefois qu'ils sont encore en période de cueillette de données afin qu'ils puissent mettre en place un registre des bâtiments affectés par ce gaz (aucun dépôt officiel au conseil de ville).

- Tour de communications et revêtement des routes : Un membre prend la parole afin de remercier l'association pour l'ensemble des communications diffusées cette année. Il demande si une tour de communications pour les cellulaires est prévue. Le maire précise que Bell a choisi le site de Chute-Saint-Philippe pour une installation d'ici 2028. La couverture ira jusqu'au lac Des Cornes et Pérodeau mais on ne peut garantir pour l'instant une couverture complète du territoire. En ce qui concerne le revêtement sur les routes, l'épandage de nouveau matériel, qui a été amorcé il y a 3 ans, se poursuit. Il s'agit de revêtement de carrière au lieu de sablière (plus permanent et moins de poussières). Le revêtement est plus dispendieux et on ne peut pas en étendre partout. La municipalité privilégie l'épandage en premier devant les résidences. Par la suite, ils vont poursuivre son épandage vers les autres chemins. Un essai de nouveau revêtement a été fait entre la fin du lac Pérodeau vers le chemin du Jodoin. Les résultats n'ont pas été concluants.

9. Besoin de relève et sollicitation de candidatures
 Martin mentionne le besoin de bénévoles pour une année de transition car plusieurs membres du CA prévoient quitter l'année prochaine.

10. Dissolution du CA en place et élection du président et secrétaire des élections
 - Claude Monette propose et secondé par Valérie Monette.

11. Élections des membres du conseil d'administration
 Véronique Filion sera la présidente de l'élection. Voici la composition du nouveau CA 2026-2027 :
 - Président : Martin Gascon, proposé par Benoit Larose et secondé par Claude Monette.
 - Vice-président : Pierre Valiquette, proposé par Claude Monette et secondé par Annie Marchand.
 - Trésorier : Richard Filion, proposé par Luc Filion et secondé par Jean Liboiron.
 - Secrétaire :Annie Desjardins, proposé par Luc Filion et secondé par France Gagné.
 - Directeur : Marie-Pier Filion, proposé par Julie Desjardins et secondé par Annie Marchand.
 - Directrice : Nicole Morel, proposé par Marc Zgoralski et secondé par Christiane Drapeau.
 - Directeur : Jean-Pierre Robert proposé par France Gagné et secondé par Luc Filion.
 - Directeur : Mario Desjardins proposé par France Gagné et secondé par Benoit Larose.
 - Directeur : Stéphane Guérard proposé par Eric Valiquette et secondé par Marc Bordeleau.
 - Directeur : Luc Malette proposé par Monique Filion et secondé par Julie Desjardins.

12. Mot de la fin et clôture de l'assemblée
 Martin met fin à la rencontre. On invite à participer aux prix de présence des enfants pour poursuivre par la suite avec la remise de prix des adultes.

13. Remise des prix

a) Des tirages parmi les membres ont eu lieu pendant la saison estivale (juin et août). La liste des gagnants a été publiée sur le site internet. Tout au long de la rencontre, il y a aussi eu remise de prix de présence pour les membres.

b) À la fin de la rencontre, remise des prix pour le tournoi de pêche des enfants. Le tournoi de pêche a été un franc succès avec 19 chaloupes et une participation de 40 jeunes.

c) Les gagnants des grands prix chez les enfants:

« Paddleboard » offert par Desjardins Marine à Loïc Valcourt

Bateau gonflable offert par Canadian Tire à Félix Desormeaux

d) Liste des commanditaires :

Batteries Expert	Chargeur pour batterie de Batterie Expert Pompe à essence - Batterie expert
Boston Pizza	3 x 30$ restaurant Boston Pizza
Boulangerie M	5 x 20$ certificat cadeau Boulangerie M
Brasserie Le Bistro Resto Pub	2 x 50$ Brasserie Le Bistro Resto Pub
Camping Bascatown	Ceintures de sécurité
Canadian Tire	Bateau gonflable
Climatisation et distribution L&F	8 x 50$ Climatisation L&F
Desjardins Marine St-Adèle	Paddle board
Échoppe 5	5 x 20$ Certificat cadeau Échoppe 5
Étiquettes Corsair	500$ Ensemencement
Extermination des Laurentides	8 x 50$ Extermination des Laurentides
F Constantineau et fils	Glacière, Lunette nautique, Serviette
GML Produits de bâtiment	5% rabais sur achat
Golf La Lièvre	2 x Forfait Golf de la Lièvre (155$/forfait)
Les Ramonages Chalifoux	Ramonage de cheminée d'une valeur 160$
Long & Mcquade	Fils et pied de micro
Marché R&D St-Louis	4 x 50$ certificat cadeau Marché R&D St-Louis
Municipalité Chute-Saint-Philippe	Subvention 3300$
Performe Hyundai	2 x 50$ Performe Hyundai
Pourvoirie Domaine Lounan	Forfait Pourvoirie Lounan (1100$)
Pourvoirie Fer à Cheval	Forfait Pourvoirie Fer à Cheval (515$)
Pourvoirie Mekoos	Forfait Pourvoirie Mekoos (515$)
Restaurant Touti	1 x 10$, 1 x 15$, 2 x 25$ restaurant Touti
St-Hubert	26 x 10$ restaurant St-Hubert

e) Liste des gagnants des prix de présence lors de l'assemblée:

Nicole Morel	Boulangerie M

Benoit Larose	
Véronique Filion Guillaume Latreille	Échoppe 5
Martin Gascon France Gagné	Marché R&D St-Louis
Josée Carrière	Pourvoirie Lounan
Jean-Claude Senécal	Pourvoirie Mekoos
Annie Marchand	Pourvoirie Fer à Cheval
Karen Ortega Marie-Andrée Gagné	Restaurant Touti
Anne Corbière	St-Hubert
Roxane Sweeney Pierre Marcil	Boston Pizza
Monique Brunette Charland Éric Valiquette	Brasserie Le Bistro Resto Pub
Jean Liboiron	Chargeur pour batterie - Batterie Expert
Lyne Bigras Michel Brissette	Les Ramonages Chalifoux
Michel Desjardins Éric Aubut Robert Leewarden Mario Desjardins Charles Botar Annie Pelletier Christiane Drapeau Jean Fréchette	Climatisation L&F
Martine Charlebois Christian Des Landes	Performe Hyundai
Marc-André Houle Céline Brunette Steeve Prud'Homme Hélène Drolet Marie-Christine Perras Georges Desjardins Jean-Pierre Robert Suzanne Desjardins	Extermination des Laurentides
Marc Zgoralski	Pompe à essence - Batterie expert